

REUNION DE CONSULTATION DES FORCES VIVES TCHADIENNES AU MALI SUR LE DIALOGUE NATIONAL INCLUSIF

RAPPORT

VERSION FINALE

Par :

M. Ahmat Baboye THIAM (président du présidium)

M. Anicet ALLAMADJINGAYE (vice-président)

M. Abel Dingamyo MBAINAISSEM (vice-président)

Mme Marcelline Dandé N'GADZOG (rapporteuse)

M. Ali ABDERAMANE (rapporteur)

M. Zouama DJABET (rapporteur)

M. Em-A MOUNDONA Borgoto (rapporteur)

Bamako, les 23 et 24 octobre 2021
Hôtel AZALAÏ SALAM

SOMMAIRE

REMERCIEMENTS	2
INTRODUCTION.....	3
I. METHODOLOGIE	4
II. CEREMONIE D'OUVERTURE	5
III. DEROULEMENT DES TRAVAUX.....	5
Thématique 1 : paix, cohésion sociale et réconciliation nationale	6
Thématique 2 : forme de l'état, constitution, réformes institutionnelles et processus électoral.....	7
Thématique 3 : droits humains et libertés fondamentales	9
Thématique 4 : politiques publiques sectorielles.....	11
Thématique 5 : questions sociétales	12
Autres propositions phares	15
IV. CEREMONIE DE CLOTURE	16
V. OBSERVATIONS PARTICULIERES	17
CONCLUSION	17
ANNEXES	18

REMERCIEMENTS

La réussite de cette réunion a été rendue possible grâce à une participation active et responsable de l'ensemble des acteurs impliqués.

1. Nous notons ainsi avec satisfaction la disponibilité et l'engagement de l'Ambassade du Tchad au Mali dans la préparation et l'organisation matérielle de cette rencontre.
2. Nous apprécions le rappel avec insistance, par le chef de file de la mission de CODNI, M. Saleh Kebzabo, du principe de libre expression sur l'ensemble des sujets retenus par CODNI (Comité d'Organisation du Dialogue National Inclusif) et ceux que les participants remarqueront qu'il aurait omis.
3. Nous relevons fièrement la disponibilité des participants qui sont restés sur place du début à la fin des travaux.
4. Nous soulignons que les dispositions techniques prises par l'Hôtel AZALAÏ et la présence de la presse nationale à la cérémonie d'ouverture n'ont pas fait défaut à cette activité.

Que toutes et tous se sentent concernés par notre formule de reconnaissance pour la confiance placée en nous pour faciliter les travaux de cette rencontre toute aussi historique et d'importance capitale pour notre cher pays le Tchad.

INTRODUCTION

Le présent rapport se veut un récapitulatif fidèle du déroulement de la réunion de consultation des forces vives tchadiennes au Mali sur le dialogue national inclusif. Ladite réunion s'est tenue les 23 et 24 octobre 2021, dans les locaux de l'Hôtel AZALAI sis au Quartier du Fleuve à Bamako en République du Mali. Elle s'inscrit dans le cadre d'un ensemble d'activités mises en œuvre par le CODNI en prélude à la tenue du dialogue national inclusif dont il est chargé de préparer et d'organiser, conformément à son Décret de création N°102/PCMT/PMT/2021 du 02 juillet 2021.

En effet, l'objectif de cette activité contenu dans la note d'orientation n°001/CODNI/2021 relative aux missions de consultation des forces vives nationales de l'intérieur et de l'extérieur du pays au sein de la diaspora vise à : « Diagnostiquer l'Etat de la Nation et poser les bases d'un nouveau contrat National ». Plus spécifiquement, il s'agit de :

- Faire la situation du pays par les Forces Vives Nationales de chaque Province et celles de chaque pays ou zone géographique de la Diaspora, en mettant l'accent sur les préoccupations fondamentales aux plans socio-politique et sécuritaire ;
- Recueillir les propositions concrètes de réformes suggérées par les Forces Vives locales et celles de la Diaspora.

Force est de constater que ces objectifs sont globaux donc les résultats des travaux de cette réunion ne feront que contribuer, autant que faire se peut, à les atteindre.

Outre les remerciements, l'introduction, la conclusion et les annexes, ce rapport s'articule autour de la méthodologie (I), la cérémonie d'ouverture (II), le déroulement des travaux (III), la cérémonie de clôture (IV) et les observations particulières (V).

I. METHODOLOGIE

1.1. Approche

La méthode participative interactive commandée par le principe de la totale liberté d'expression a été retenue pour cette activité. Ce choix vise à permettre aux participants d'aborder aisément toutes les questions inscrites dans la grille élaborée par le CODNI pour collecter leurs propositions et tout autre qu'ils estiment omi de cette la liste. Pour ce faire, un accent particulier a été mis sur les propositions de solutions concrètes à chacun des problèmes soumis à l'examen.

1.2. Etapes

Dans la pratique, trois étapes majeures ont marqué le déroulement de cette activité : une étape d'ouverture, une étape des travaux à proprement parler et une étape de clôture.

- *L'étape d'ouverture* consacrée essentiellement, le premier jour de l'activité, de 09h à 10h15mn, aux discours de circonstance et à la mise en place du présidium devant faciliter les travaux de la réunion (voir les détails au point II) ;
- *L'étape de travaux* résumée aux communications introductives des entités associatives et personnes ressources et aux discussions thématiques les premiers et deuxièmes jours de l'activité, puis à la validation du présent rapport en plénière ;
- *L'étape de clôture* réservée aux interventions de l'Amb. KALZEUBE NELDJIKINGAR Madjimta, Ambassadeur du Tchad au Mali et du chef de fil de la mission du CODNI, M. Saleh KEBZABO.

1.3. Outils et techniques d'animation des travaux

Pour faciliter les travaux de cette réunion, conformément à la méthode participative retenue, le présidium s'est servi du questionnaire élaboré à partir de l'ensemble des thématiques et notamment des sous-thématiques proposées par le CODNI dans les TdR (Termes de Référence) du dialogue national inclusif qu'il a élaboré. Pour ce faire, il a été procédé par une administration indirecte de type question-réponse succincte de ce questionnaire. Rappelons que cette grille a été rendue publique et circulait sur les réseaux sociaux quelques jours avant la tenue de cette activité donc beaucoup de participants en ont déjà pris connaissance. Aussi un vidéoprojecteur a-t-il été mis à contribution pour faciliter une meilleure appropriation de chaque question par les participants au même moment que la lecture est faite par le présidium. Pour la collecte des réponses des intervenants, les rapporteurs du présidium ont été munis de stylos et blocs note mis à disposition par la mission du CODNI.

II. CEREMONIE D'OUVERTURE

La cérémonie s'est déroulée avec le maître de cérémonie, M. Idriss DJONOUA, qui a tenu à planter sommairement le décor de la rencontre et présenter son agendat avant de passer la parole aux officiels pour leurs discours. En somme deux interventions ont fait l'objet de cette cérémonie d'ouverture : celle de l'Amb. KALZEUBE NELDIKINGAR Madjimta, Ambassadeur extraordinaire plénipotentiaire de la République du Tchad auprès de la République du Mali et du chef de file de la mission du CODNI, M. Saleh KEBZABO.

Après ces deux interventions la séance a été suspendue pour prise de photo de famille et installation d'un présidium pour la facilitation des travaux.

La composition du présidium se présente comme suit :

- M. Ahmat Baboye THIAM (président du présidium) ;
- M. Anicet ALLAMADJINGAYE (vice-président) ;
- M. Abel Dingamyo MBAINAISSEM (vice-président) ;
- Mme Marcelline Dandé N'GADZOG (rapporteuse) ;
- M. Ali ABDERAMANE (rapporteur) ;
- M. Zouama DJABET (rapporteur) ;
- M. Em-A MOUNDONA Borgoto (rapporteur).

Après sa mise en place, le présidium a procédé à la proposition de la méthodologie de travail pour validation en plénière (voire la partie méthodologie (I) pour plus de détail).

III. DEROULEMENT DES TRAVAUX

Comme signalé dans la méthodologie, les travaux se sont déroulés principalement autour des questions contenues dans la grille proposée par le CODNI et qui se rapportent aux TdR du dialogue national inclusif qu'il a élaboré. Mais avant de passer à l'animation de cette grille, un temps de communication a été accordé aux entités tchadiennes officiellement reconnues par l'Ambassade du Tchad au Mali. Il s'agit notamment de :

- L'ATTM (Amicale des Travailleurs Tchadien au Mali) qui a fait une communication formelle à travers une projection (voir l'annexe 1 pour les détails) ;
- AEESTM (Association des Elèves Etudiants et Stagiaires Tchadiens au Mali) qui dit n'avoir pas élaborer une communication formelle par manque de temps de préparation.

Toutefois, elle a formulé des recommandations qui se trouvent à l'annexe 2 de ce document ;

- L'ACTM (Association de la Communauté Tchadienne au Mali) dont le discours du président a été entendu. Ce dernier a essentiellement affirmé la disponibilité de la Communauté à participer activement aux travaux et à soutenir la mission du CODNI dans l'atteinte des objectifs recherchés ;
- Quelques personnes ressources ont également eu droit à la parole lors de cette séquence introductive.

Le présidium a opté pour un rapportage succinct et exhaustif des propositions des participants par rapport à l'ensemble des thématiques abordées lors de la rencontre ainsi qu'il suit :

Thématique 1 : paix, cohésion sociale et réconciliation nationale

1. Justice et égalité des citoyens

Propositions :

- Appliquer la loi dans toute sa rigueur ;
- Reformuler le système judiciaire pour renforcer son indépendance et son professionnalisme ;
- Lutter contre la corruption dans le système judiciaire ;
- Recadrer le système traditionnel de règlement des conflits ;
- Assurer la sécurité des magistrats et des juges ;
- Insérer l'éducation civique dans le programme d'enseignement primaire et secondaire ;
- Renforcer et sécuriser les mécanismes de dénonciation des actes d'injustice.

2. Cohésion sociale et diversité culturelle

Propositions :

- Désarmer les civiles qui détiennent les armes à feu de manière illégale ;
- Lutter contre la prolifération des armes à feu ;
- Sensibiliser les parents à éduquer les enfants pour le vivre ensemble ;
- Promouvoir le brassage entre les différentes communautés ;
- Insérer l'éducation civique dans le programme d'enseignement primaire et secondaire ;
- Créer des cadres de brassage en faveur des enfants et des jeunes ;

3. Forces de défense et sécurité au service de l'unité nationale et de la paix

Propositions :

- Reformuler le secteur de la sécurité ;
- Recruter les agents des forces de défense et de sécurité par quota par province en tenant compte de leurs démographies ;
- Limiter l'envoi excessif de nos forces de défense à l'extérieur du pays ;
- Développer le génie militaire dans tous les domaines afin de mieux contribuer au développement socioéconomique du Pays ;
- Interdire la vente des uniformes et autres équipements des FDS (Forces de Défense et de Sécurité) ;
- Faciliter les procédures d'accès aux pensions pour les veuves des militaires.

4. Réconciliation nationale et paix durable

Propositions :

- Appliquer les accords de paix avec les politico-militaires dans leur intégralité ;
- Renforcer le suivi des accords de paix ;
- Renforcer la diplomatie en général et en particulier avec nos voisins pour réduire le risque d'hébergement et de financement des rebellions ;
- Revoir en baisse le budget de l'armée et accorder davantage de priorité aux secteurs clés (infrastructures routières, santé, éducation...).

Thématique 2 : forme de l'état, constitution, réformes institutionnelles et processus électoral

1. Constitution et Institutions

Propositions :

- Par rapport à la forme de l'état deux propositions sont retenues :
 - a) Poursuivre le processus de décentralisation en cours avec l'élection des exécutifs provinciaux ;
 - b) Adopter le fédéralisme.

- Etre sensible aux velléités de sécession très présente sur les réseaux sociaux pour éviter que les revendications non prises en compte ne réconfortent les auteurs dans leurs tentatives ;
- Rendre impératif la condition de la modification de la constitution uniquement à l'issu d'un dialogue national inclusif ;
- Un rejet systématique à la création du SENAT ;
- Supprimer le HCCT (Haut Conseil des Chefferies Traditionnelles) ;
- Renforcer l'indépendance de la justice ;
- Elire des magistrats indépendants pour renforcer le système judiciaire avec un mandat d'une durée de 2 ans renouvelables sous condition d'avoir rempli correctement ses fonctions ;
- Lutter contre la corruption dans le système judiciaire.

2. Administration du territoire et gouvernance locale

Propositions :

- Mettre fin à la nomination des analphabètes à la tête des unités administratives ;
- Nommer l'homme qu'il faut à la place qu'il faut dans l'administration territoriale ;
- Arrêter les nominations par affinité ;
- Développer des mécanismes de compte rendu des activités des communes aux citoyens ;
- Mettre en place un audit régulier pour le contrôle de la gestion des communes ;
- Dépolitiser les chefferies traditionnelles et renforcer leur capacité dans l'exercice de leurs fonctions traditionnelles.

3. Partis Politiques et processus électoral

Propositions :

- Inscrire dans la constitution la limitation du mandat du président de la République à 5 ans renouvelables une seule fois, avec mention « il n'est rééligible qu'une seule fois » ;
- Pour les députés le mandat est de 5 ans renouvelable une seule fois ;
- Renvoyer la question de la réforme et de la charte des partis politiques aux partis politiques et développer des mécanismes pour limiter la prolifération des partis politiques ;

- Inscrire dans la constitution la composition de la CENI afin de lui garantir son indépendance ;
- Elire à la tête de la CENI un expert électoral issu de la société civile, voir un chef religieux s'il remplit les critères ;
- Avoir un démembrement de la CENI dans toutes les circonscriptions électorales ;
- Revoir le découpage électoral en fonction des provinces en tenant compte de leurs démographies ;
- Renforcer la surveillance du processus électoral à travers la création d'un observatoire indépendant ;
- Rendre public la publication des résultats des votes systématiquement après la fermeture des bureaux de vote ;
- Renforcer la présence des représentants des partis politiques dans les bureaux de vote.

Thématique 3 : droits humains et libertés fondamentales

1. Droits humains, libertés fondamentales et les droits de la défense

Propositions :

- Appliquer les textes en vigueur ;
- Respecter la charte africaine des droits de l'homme et des peuples et la déclaration universelle des droits de l'homme ;
- Renforcer la capacité des FDS dans le respect des droits humains ;
- Relever de leurs postes les chefs des forces de sécurité (CB et commissaire) analphabètes.

2. Libertés syndicales et associatives

Propositions :

- Respecter les textes en vigueur et les engagements régissant la vie syndicale et associative.

3. *Démocratie et citoyenneté*

Propositions :

- Garantir la séparation des pouvoirs et le respect des textes en vigueur en lien avec la démocratie ;
- Elire à la tête de la CENI une personnalité de la société civile ou un chef religieux ;
- Sensibiliser la population à l'exercice du droit de vote ;
- Réviser le code électoral pour prendre en compte les propositions faites par rapport à la création d'un organe unique de gestion électorale, l'élection d'un expert issu de la société civile comme président de la CENI, la création d'un observatoire indépendant de suivi du processus électoral) ;
- Rendre public la publication des résultats des votes systématiquement après la fermeture des bureaux de vote ;
- Renforcer la présence des représentants des partis politiques dans les bureaux de vote ;
- Désengager les administrateurs de la gestion du processus électoral en créant un organe autonome de gestion des élections.

4. *Libertés de la presse et rapports média pouvoirs publics*

Propositions :

- Faciliter l'accès à la source d'information ;
- Renforcer le professionnalisme chez les journalistes ;
- Garantir la sécurité des journalistes par la loi ;
- Promouvoir la spécialisation des journalistes dans différents domaines ;
- Encourager le respect du code d'éthique et de déontologie par les journalistes ;
- Améliorer et verser régulièrement l'aide directe à la presse.

5. *Les traitements inhumains et dégradants, tortures, détentions arbitraires, disparitions forcées*

Propositions :

- Appliquer les lois en vigueur régissant la question Les traitements inhumains et dégradants, tortures, détentions arbitraires, disparitions forcées ;

- Prendre des décrets d'application pour les différentes lois nationales et les conventions internationales ratifiées.

6. Droits des personnes vulnérables

Propositions :

- Prendre en compte des dispositions appropriées pour l'accès des personnes à mobilité difficile aux édifices publics ;
- Sensibiliser les populations pour une meilleure acceptation des personnes handicapées ;
- Renforcer la confiance en soi chez les personnes handicapées ;
- Créer des écoles adaptées aux personnes handicapées ;
- Lutter contre le détournement des aides allouées aux personnes vulnérables ;
- Multiplier les centres de santé communautaires pour faciliter l'accès aux soins prénatales ;
- Créer des crèches dans les services publics.

7. Sécurité sociale et institutions des prévoyances sociales

Propositions :

- Réformer le système de prévoyance sociale ;
- Déplafonner le système de cotisation à la retraite ;
- Créer des démembrements des caisses de prévoyance sociale dans les provinces et les arrondissements.

Thématique 4 : politiques publiques sectorielles

1. Conditions d'amélioration des Politiques sectorielles

Propositions :

- Créer un observatoire de suivi et du contrôle de la gestion des ressources publiques avec effet de sanction en cas d'infraction ;
- Améliorer la politique fiscale pour rendre le climat des affaires plus attractif ;
- Instituer les tribunaux populaires sur l'ensemble du territoire ;
- Exiger la déclaration des biens à toutes les personnes appelées à assumer des postes de responsabilité ;

- Créer des GIE (Groupements d'intérêt Economique) dans tous les domaines d'activité génératrices de revenu à l'intention des jeunes diplômés et personnes vulnérables ;
- Mettre en place une politique nationale de mise en œuvre des ODD (Objectifs du Développement Durable) ;
- Organiser des concours transparents d'entrée en fonction publique ;
- Développer et mettre en application des plan d'urbanisme ;
- Viabiliser les espaces avant habitation ;
- Améliorer le niveau de vie des populations en zone rural pour limiter l'exode rural ;
- Réformer le système d'enseignement supérieur et professionnel pour l'adapter aux besoins réels du pays ;
- Concevoir une politique nationale et sensibiliser les populations en faveur du développement du secteur agropastoral.

Thématique 5 : questions sociétales

1. *Questions liées à l'éthique, aux comportements et aux valeurs*

Propositions :

- Insérer l'éducation civique dans le programme d'enseignement primaire et secondaire ;
- Responsabiliser et sensibiliser les parents sur les questions d'éthique et des valeurs ;
- Insérer les questions d'éthiques dans la constitution et élaborer des lois afférentes ;
- Créer une structure qui traite spécifiquement les questions d'éthique et de valeurs ;
- Faire prévaloir le droit positif sur le droit coutumier ;
- Prendre des mesures pour limiter la prolifération des lieux de plaisir qui encouragent plus la dépravation des mœurs (bar, auberges, etc.) et lutter contre la consommation des stupéfiants ;
- Insérer l'enseignement des bonnes pratiques d'usage des réseaux sociaux dans les programmes scolaires et secondaires ;
- Prendre des mesures adéquates pour sanctionner les mauvaises pratiques sur les réseaux sociaux ;
- Sensibiliser les parents pour limiter l'utilisation des téléphones et tablettes aux enfants de base âge ;
- Limiter ou bloquer les contenus malsains des publications sur les réseaux sociaux ;
- Mettre un mécanisme pour appliquer l'interdiction stricte de port des armes, des stupéfiants et autres dans les écoles ;

- Insérer des programmes de sensibilisation sur les réseaux sociaux au niveau des médias nationaux.

2. *La moralisation de la vie nationale, la lutte contre la corruption, les détournements et les prévarications et prédatons de toutes sortes*

Propositions :

- Renforcer les structures éducatives ;
- Mettre en place un mécanisme de dénonciation des actes de corruption au sein des services publics ;
- Insérer des programmes de sensibilisation sur les réseaux sociaux au niveau des médias nationaux ;
- Suivre, contrôler et sanctionner les infractions, pratiques de corruption en matière de gestion des deniers publics ;
- Mettre en place un processus concurrentiel pour les nominations aux postes de responsabilité au sein de l'Etat ;
- Insérer des lois qui répriment les cas de détournement, d'enrichissement illicite et de corruption dans la constitution.

3. *Les chefferies traditionnelles*

Propositions :

- Limiter drastiquement les rôles et le pouvoir des chefs traditionnels ;
- Renforcer la présence de l'administration ;
- Annuler tous les décrets de création des cantons après les **années 90** et retourner aux quatorze préfectures d'antan ;
- Interdire les cumules de fonction et encourager le respect de la hiérarchie au niveau des pouvoirs locaux et cantonaux.

4. *Les congrégations religieuses*

Propositions :

- Dépolitiser les confessions religieuses ;
- Interdire les cumules de fonction et encourager le respect de la hiérarchie au niveau des pouvoirs locaux et cantonaux ;

- Créer un ministère ou département pour s'occuper des questions religieuses ;
- Encadrer les prêches religieux.

5. *La question de la dia*

Propositions :

- Avoir un état laïc et fort et renforcer le pouvoir de la justice ;
- Supprimer l'application de la dia dans toutes les communautés nationales.

6. *Le bilinguisme*

Propositions :

- Introduire l'anglais dans l'enseignement et les langues officielles ;
- Enseigner l'arabe et le français dès l'enseignement primaire pour promouvoir le bilinguisme sur tout le territoire ;
- Eviter de confondre la langue arabe à l'islam dans l'approche du bilinguisme.

7. *La solidarité avec les couches vulnérables ; La lutte contre les précarités et la pauvreté ; Les mutilés de guerre ; Le problème de la migration ; L'exode rural.*

Propositions :

- Mettre en place une politique nationale de mise en œuvre des ODD (Objectifs du Développement Durable) pour prendre en compte toutes les questions relatives à la catégorie des personnes vulnérables ;
- Créer des GIE (Groupements d'intérêt Economique) dans tous les domaines d'activité génératrices de revenu ;
- Multiplier et décentraliser davantage les structures de fourniture des services sociaux de base en zone rurale ;
- Améliorer le niveau de vie des populations en zone rural pour limiter l'exode rural.

8. *La dimension genre et la promotion de la femme*

Propositions :

- Appliquer la loi N°032 du 05 juillet 2018 relative à la prise en compte du genre dans les postes électives et nominatives ;
- Créer des GIE (Groupements d'intérêt Economique) pour les femmes dans tous les domaines d'activité génératrices de revenu, surtout en milieu rural ;
- Mettre en place un fond de solidarité à l'égard des coopératives des femmes (sur le budget) ;
- Rendre obligatoire l'éducation des enfants et en particulier des filles ;
- Octroyer davantage des bourses d'études aux filles pour encourager la poursuite de leurs études au-delà du primaire ;
- Renforcer les structures éducatives en zone rurale ;
- Mettre à jour, faire voter et appliquer le code de la famille.

9. *Le trafic d'enfants*

Propositions :

- Mettre l'accent sur le développement en zone rurale ;
- Légiférer et appliquer les textes relatifs aux droits de l'enfant ;
- Rendre obligatoire la scolarisation des enfants ;
- Déclarer et enrôler tout enfant né sur le territoire national dès la naissance.

Autres propositions phares

Les propositions suivantes viennent en complément de celles formulées conformément aux thématiques contenues dans la grille du CODNI, du fait que cette dernière ne les a pas pris en compte, selon les participants.

1. Pour s'assurer de l'application effective des résolutions, des participants ont demandé de rendre obligatoire le caractère « **souverain** » du dialogue national inclusif qui va s'ouvrir en décembre 2021 au Tchad ;
1. Revoir les contrats signés entre le Tchad et les entreprises qui extraient le pétrole, l'or et autres ressources minières et faire passer devant l'Assemblée Nationale tous les contrats relatifs à ces secteurs ;

2. Mettre un accent particulier sur la politique sanitaire nationale en renforçant davantage la création et la décentralisation des infrastructures et la formation du personnel ;
3. Ressortir en priorité la question de création d'emploi pour les jeunes dans les discussions du dialogue national inclusif en perspective ;
4. Inscrire dans la constitution l'application obligatoire des conclusions du dialogue national inclusif afin que le futur président démocratiquement élu s'y attèle ;
5. Appliquer la loi N°002 relatif à la part de la génération future dans les dividendes de l'exploitation des ressources minières au Tchad ;
6. Mettre en place un organe autonome pour la mise en œuvre et le suivi des propositions sorties de ce dialogue ;
7. Mettre en place une politique nationale de mise en œuvre des ODD (Objectifs du Développement Durable) pour relever le niveau de développement humain ;
8. Faire de la gouvernance une thématique à part entière à aborder lors du dialogue national inclusif ;
9. Engager la réforme du secteur de la sécurité ;
10. Prendre en compte et/ou faciliter la prise en compte par qui de droit des préoccupations des Tchadiens qui émettent des réserves pour participer au dialogue national. Le cas échéant, créer les conditions nécessaires pour la participation de la diaspora tchadienne en générale et celle du Mali en particulier à ce dialogue national inclusif ;
11. Faire une exploitation judicieuse et fidèle du travail abattu par les participants à cette rencontre.

IV. CEREMONIE DE CLOTURE

La cérémonie de clôture a enregistré les interventions de l'Amb. KALZEUBE NELDIKINGAR Madjimta, Ambassadeur du Tchad au Mali et du chef de file de la mission du CODNI, M. Saleh KEBZABO. Elle s'est déroulée aussitôt après validation du présent rapport aux environs de 14h 30mn.

V. OBSERVATIONS PARTICULIERES

1. L'équipe de la mission du CODNI et celle de l'Ambassade du Tchad ne se sont nullement ingérées dans la gestion des échanges lors des travaux de cette réunion ;
2. Les participants ont unanimement exprimé, avec énergie, leur désir de vivre un Tchad refondé pour corriger les nombreux problèmes, qu'ils ont relevés dans tous les secteurs de la vie publique, en référence à quoi ils ont formulé les propositions rapportées au point III de ce document ;
3. Les questions de justice, de gouvernance, de sécurité, d'éducation et de santé ont dominé les interventions, sans pour autant vider les autres de leurs substances ;
4. Une mention spéciale de reconnaissance a été accordées aux forces de défense et de sécurité déployées à l'extérieur du Tchad en général et celles du Mali en particulier ;
5. Plusieurs questions semblent se répéter et appellent à des réponses similaires. Cela s'explique soit par la transversalité de ces questions soit par les limites techniques relatives à la formulation des thématiques ;
6. La communication de l'Amicale des Travailleurs Tchadiens au Mali a été retenue, avec réserve de quelques participants sur des détails mineurs, comme faisant partie intégrante des livrables de cette rencontre (voir annexe 1) ;
7. Aucun intervenant n'a décliné son identité comme appartenant à un parti politique lors de cette réunion.

CONCLUSION

En épilogue, il faut retenir que l'organisation de la réunion de consultation des forces vives tchadiennes au Mali sur le dialogue national inclusif a été une réussite. Les travaux se sont déroulés sans incident et les participants ont été à l'aise d'intervenir pour apporter leurs avis sur toutes les questions soulevées lors de la rencontre.

Cependant, le temps imparti semble ne pas être suffisant pour murir davantage les réflexions sur certaines questions qui en demandent plus.

ANNEXES

Annexe 1 : Communication de l'Amicale des Travailleurs Tchadiens au Mali

Annexe 2 : Liste de présence des participants

Annexe 3 : Recommandations (AEESTM)

Annexe 4 : Discours de l'Ambassadeur du Tchad au Mali à l'ouverture des travaux.

Annexe 5 : Questionnaire sur les différentes thématiques (CODNI)